

LE BULLETIN DE PAIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

4 demi journées en visio

2026-2027

2 journées en présentiel

Objectifs

Cette formation permettra de comprendre la liquidation de la paie des agents titulaires et non titulaires de toute fonction publique.

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de réaliser le bulletin de paie de la plupart des agents de son établissement.

Cette formation est axée sur la réalisation de plusieurs cas pratiques (venir avec une calculatrice est donc fortement conseillée).

Avec la mise en place de la Protection Sociale Complémentaire obligatoire, la liquidation du bulletin de paie s'en retrouve plus compliquée. Les différents calculs associés y seront détaillés.

Elle permettra également d'expliquer le coût chargé d'une paie, la quotité saisissable, les précomptes et la subrogation des IJSS.

Aussi, un focus codification-bulletin de paie est présenté afin de comprendre quelles sont les codifications qui enclenchent les cotisations.

Pour une formation en INTRA, les bulletins de paie de votre établissement pourront (sur demande) être utilisés pour rendre la formation encore plus adaptée.

Le plus : Formation idéale pour la préparation aux concours

PROGRAMME

1. Détermination du Brut

- a) Traitement Brut ou Rémunération Forfaitaire
- b) Indemnité de Résidence – Majoration DOM
- c) Supplément Familial de traitement (Cas de séparation abordé)
- d) Indemnité Compensatrice CSG
- e) Avantages en nature
- f) Régime indemnitaire
- g) Indemnité remboursement domicile travail
- h) Indemnité de télétravail
- i) Participation PSC (Participation aux options et à la prévoyance)
- j) NBI
- k) Le transfert Primes Points (Chez le fonctionnaire).

Cas pratique : calcul du SFT

2. Les cotisations et contributions des fonctionnaires

- a) Pension Civile, CNRACL
- b) RAFP
- c) CSG, CRDS
- d) Protection Sociale Complémentaire

Cas pratique : réalisation d'un bulletin paie d'un titulaire

3. Les cotisations et contributions des agents non titulaires

- a) CSG – CRDS
- b) Sécurité Sociale Vieillesse
- c) IRCANTEC
- d) Protection Sociale Complémentaire

Cas pratique : réalisation d'un bulletin paie d'un agent non titulaire

4. La détermination du Net à Payer

- a) Détermination du montant imposable
- b) Calcul du Prélèvement à la source
- c) Le Net à payer avant PAS
- d) Le Net à payer
- e) Le Montant Net social

Cas pratique : Application sur un bulletin paie au choix de votre établissement

5. Autour du Bulletin de paie

- a) Le calcul de la quotité saisissable
- b) Les précomptes en paie
- c) Relation entre la codification et le bulletin de paie
- d) Les cotisations patronales
- e) Cout chargé

Cas pratique : Calcul d'une quotité saisissable



INSCRIPTIONS

FPMD Formations – www.fpmd-formations.fr

Mail : contact@fpmd-formations.fr